



## Fausse accusation de coups et blessures sur femme enceinte

Par **lina kesri**, le **05/10/2018** à **10:32**

Bonjour,

La semaine dernière alors que nous rentrions à la maison, nous retrouvons devant le pas de notre porte notre voisin de palier qui nous attendait en présence de sa femme et de leur employée de maison. Je précise que nous avons déjà eu des altercations verbales auparavant.

Mon mari n'a pas souhaité lui parler et nous sommes rentrés à la maison, il a commencé à taper avec violence notre porte avec son pied. Ce comportement a enervé mon mari qui est sorti et a commencé à l'insulter et l'autre a répondu à ses insultes et l'a menacé de le faire rentrer en prison. Mon mari est parti porter plaintes contre ce monsieur le soir même.

Le lendemain les gendarmes convoquent mon mari parce que la femme de notre voisin a porté plainte contre mon mari pour coups et blessures et elle est enceinte de 4 mois.

Une semaine après mon mari est convoqué par le procureur et il est poursuivi pour coups et blessures sur femme enceinte et coups et blessures et insultes sur le mari.

J'étais présente et je peux attester que mon mari n'a pas approché ni l'homme ni la femme qui était simple spectatrice des altercations verbales.

Dans le dossier, la domestique a été citée comme témoin et a corroboré les dires de la femme et de son mari et la femme a déposé un certificat médical avec ITT de 35 jours.

Par **Visiteur**, le **05/10/2018** à **11:17**

Bonjour,

ITT de 35 jours !? c'est énorme ! demandez une contre expertise ? Parce que là... Nous ne savons pas où est la vérité mais 35 jours d'ITT ce n'est plus un certif de complaisance ?!

Par **lina kesri**, le **07/10/2018** à **00:47**

Comment je peux demander la contre expertise ?

Et autre chose est-ce que le témoignage de l'employée de maison a une valeur devant le juge sachant qu'il y'a une dépendance économique avec ledit couple.

Dernier point en lisant le rapport de police j'ai constaté des incohérences entre le témoignage de l'employée de maison qui dit que notre voisin avait demandé à sa femme et à celle-ci de sortir de la maison pour nous attendre devant le palier de la porte et celui de la femme qui dit

qu'elle était chez elle et n'est sortie à l'extérieur que lorsque elle a entendu le bruit de la dispute avec mon mari.